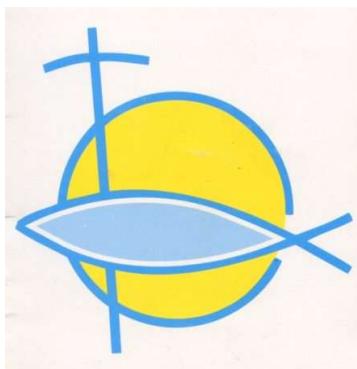


DIOCÈSE DE VANNES

COMMUNIQUÉ DU 30 OCTOBRE 2020



Hier, 29 octobre 2020, le premier ministre a exposé les conditions de mise en œuvre du confinement décidé à nouveau dans notre pays. Cette situation entraîne pour le diocèse la nécessité d'adapter son activité, afin de permettre que la vie chrétienne puisse se maintenir et se développer en ces temps troublés.

Concernant le culte :

Les cérémonies prévues pour la Solennité de Toussaint et la commémoration des fidèles défunt sont maintenues et pourront être célébrées comme il se doit. A partir du 3 novembre les églises (les établissements de catégorie 5) pourront rester ouvertes, mais tout rassemblement en leur sein est interdit à l'exception des cérémonies funéraires dans la limite des 30 personnes.

Les baptêmes en cas de nécessité pourront toujours être célébrés au domicile ou à l'hôpital. Les confessions et les sacrements des malades pourront être célébrés dans les mêmes conditions que lors du premier confinement en respectant les gestes barrières.

Dans les paroisses, les prêtres auront à cœur de célébrer la messe quotidiennement et, même si les fidèles ne peuvent pas y participer physiquement, de les informer de l'heure afin qu'ils puissent s'y unir d'intention. Pour cela, les cloches pourront sonner avant la messe.

Chaque jour, à partir du mardi 3 novembre, la messe célébrée par l'évêque sera diffusée sur les ondes de RCF Sud Bretagne. Chaque dimanche, la messe sera aussi diffusée en direct sur le site du diocèse www.vannes.catholique.fr et restera disponible ensuite pour visionnage.

Par ailleurs, au-delà des cérémonies, la vie spirituelle sera soutenue, sous toutes les formes possibles. Notamment, les familles sont invitées à vivre des temps de prière, en lien avec le temps liturgique.

Concernant la catéchèse :

Du fait de l'interdiction des activités extra-scolaires, la catéchèse ne pourra pas être proposée en présentiel. Cependant, une concertation avec l'enseignement catholique est en cours pour que la préparation aux sacrements puisse entrer dans les activités périscolaires aussi longtemps que les écoles seront ouvertes.

Dans les prochains jours, des propositions à destination des familles et des enfants seront disponibles sur le site internet du diocèse. Chaque paroisse trouvera aussi de nouvelles façons d'animer le lien avec les enfants et les familles.

Concernant le service de la charité et la présence auprès des personnes les plus fragiles :

La crise économique qui a accompagné la crise sanitaire va accroître la précarité, tandis que le confinement provoquera l'isolement de beaucoup : sur ces deux fronts, l'engagement et le témoignage de l'Église seront portés ; les prêtres entourés des paroissiens développeront une pastorale d'accueil, d'écoute et surtout de charité auprès des personnes isolées ou en détresse. Le lien social, sous toutes les formes possibles, sera préservé : visite aux malades avec les précautions nécessaires, appels téléphoniques, aide aux courses des personnes en situation de nécessité, permanence dans les églises pour une écoute et un accompagnement spirituel, organisation de maraudes en ville, etc...

Face à tous les dangers qui nous entourent, nous voulons rappeler ce que dit le Pape François dans *Fratelli Tutti*, sa récente encyclique « Tous frères » : « Nous, croyants, nous devons tous le reconnaître : l'amour passe en premier ; ce qui ne doit jamais être mis en danger, c'est l'amour ; le plus grand danger c'est de ne pas aimer. »